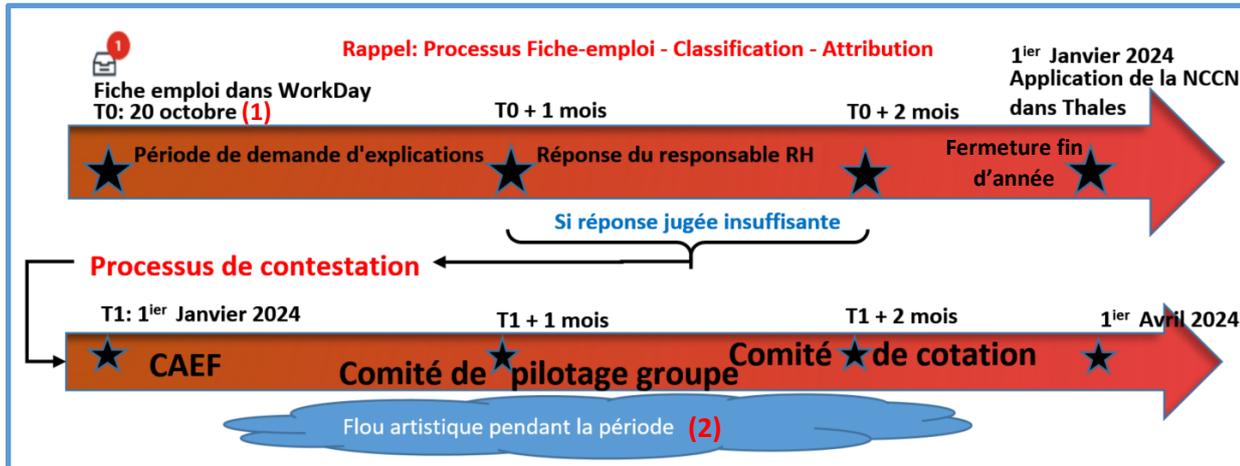


Mérignac, le 17 octobre 2023



(1) : La remise des fiches initialement prévue le 15/10 a été décalée au 20/10, **premier jour des vacances de TOUSSAINT !!!**

(2) : La direction (coté DMS) devait nous présenter en détail le processus de recours le 17/10 (aujourd'hui !!), **la réunion a été annulée la veille en refusant de donner la moindre explication...**

Le 20 octobre: votre fiche d'emploi arrive dans votre boîte Workday. A partir de ce moment-là :

- La direction Thales considère que vous en avez pris connaissance (même si vous n'êtes pas là...)
- Vous aurez **1 mois maximum** (20/11) pour questionner votre responsable RH qui aura 1 mois à son tour pour vous répondre (20/12). N'hésitez pas à interroger votre manager. **Dans le même temps nous vous conseillons vivement de transmettre toute réclamation à vos représentant-es CGT.** Ils ou elles les porteront dans les instances dédiées, jusqu'au comité de pilotage groupe. Toutefois, à tout niveau, la décision restera à la direction.
- Vous avez également accès au catalogue complet des fiches d'emploi direction, ce qui vous permettra éventuellement de trouver vous-même une fiche plus adaptée. Lien : <https://tjr.corp.thales/>

Prenez les devants ! La CGT vous propose d'évaluer vous-même la cotation de votre emploi... car après tout vous êtes le mieux placé ! Lien : <https://urlz.fr/nxz9> ou QR code :
Vous trouverez plus d'explications à cet endroit : <https://urlz.fr/nxnj>



NB : un emploi coté F11 ou plus est un emploi cadre, les emplois cotés inférieurs à F11 ne sont pas des emplois cadres.

Diplôme et classification

Avec sa grille unique de classification des emplois, cette nouvelle convention collective est censée briser la barrière entre mensuel-les et cadres. Dans les faits, **elle supprime toute garantie de reconnaissance du diplôme à l'embauche** et laisse à la direction les mains libres pour maintenir un plafond de verre dans la progression des technicien·nes.

Exemple de la Famille Professionnelle Logiciel :

- ✓ Impossible de recruter un technicien expérimenté sur un emploi F11, la détention d'un diplôme BAC+5 est exigée
→ Quel que soit son expertise, le technicien restera sur un emploi coté inférieur à F11
- ✓ Possibilité de recruter sur un emploi E10 un technicien ou un ingénieur débutant
→ La détention d'un diplôme Bac+5 ne garantit pas un emploi cadre

	Classe	Cotation	Emploi	
Mensuel	C	5	Opérateur Logiciel 1	
		6	Opérateur Logiciel 2	
	D	7		
		8	Technicien Logiciel 1	
	E	9		
	10	34	Technicien Logiciel 2	
Cadre	F	11	37	Ingénieur Logiciel 1
		12	40	Ingénieur Logiciel 2
	G	13	44	Responsable Logiciel 1
		14		
	H	15	49	Responsable Logiciel 2
		16	52	Directeur Logiciel
	I	17	57	VP, Management Ingénierie 1
18		59	SVP, Management Ingénierie	



Rappelons qu'il sera possible de perdre le statut cadre. Certes, pas à l'application de la nouvelle classification, mais après un changement d'emploi défavorable. e.g. chez Airbus, où l'application a déjà eu lieu, plus de 250 salarié-es se sont vu-es attribuer un emploi d'un statut inférieur à celui qu'ils ou elles avaient avec l'ancienne convention collective. Leur statut est temporairement maintenu ...pour pourquoi de temps et qui décidera de le maintenir ou non ?

Evolution de l'emploi

Bien qu'en théorie il existe différents « niveaux » d'emploi pour certains métiers, dans les faits, cela peut être très limité.

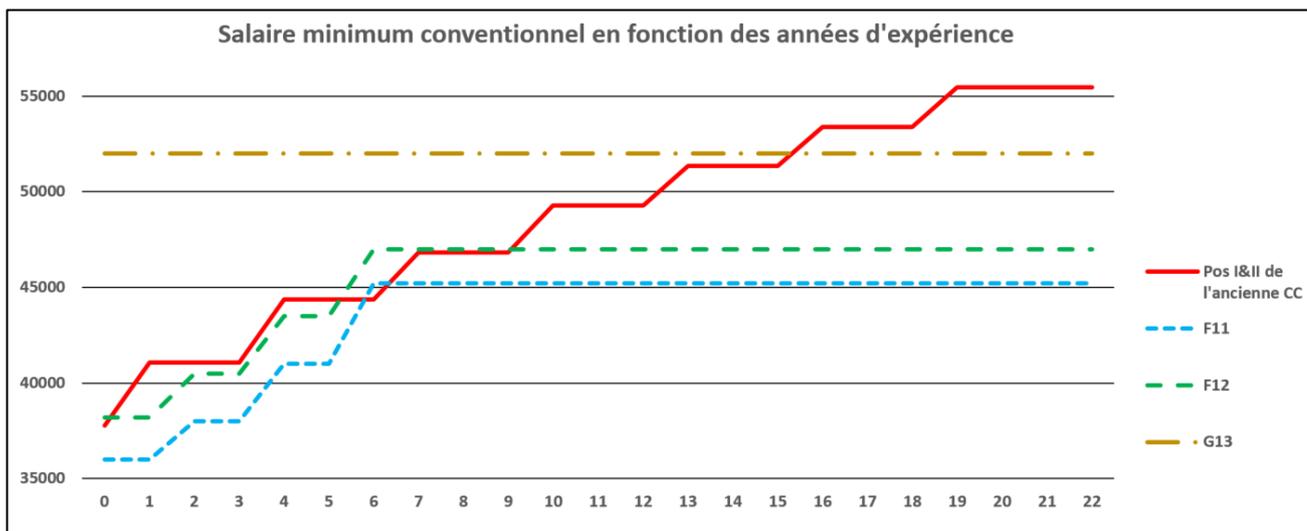
Exemple de la Famille Professionnelle Logiciel :

- ✓ Il n'existe que 2 niveaux pour les ingénieur-es logiciel.
- ✓ L'expérience peut éventuellement faire évoluer la cotation de son emploi du niveau 1 vers le niveau 2
- ✓ Pour progresser, pas d'autres issues que de prendre des responsabilités. Y aura-t-il des postes disponibles pour tous ?
- ✓ Auparavant, dans l'ancienne convention collective, la progression était automatique tous les 3 ans.

Pour les ingénieur-es et cadres : chute du minimum

Chez Thales, beaucoup d'ingénieur-es et cadres sont au salaire minimal de leur échelon, ou assez près pour que le changement d'indice tous les 3 ans le fasse augmenter (voir graphique sur position I&II de l'ancienne convention collective).

Dorénavant, seules les augmentations individuelles (à la discrétion de la direction) ou un changement vers un emploi (sous réserve de disponibilité) ayant un minimum supérieur à votre salaire, sera la garantie « ferme » de progresser économiquement.



Rapprochez-vous de vos contacts CGT Campus Thales Bordeaux :

La CGT Thales campus Bordeaux et ses contacts				
Citadel AVS:		CGT THALES AVS Mérignac		Site CGT: https://cgtthales.fr
DMS	Aubin	MAHE	06 45 08 60 16	aubin.mahe@fr.thalesgroup.com
	Stéphane	BIEREN	06 42 66 39 23	stephane.bieren@fr.thalesgroup.com
	Laurent	GABORIT	07 85 17 69 31	laurent.gaborit@fr.thalesgroup.com
AVS	Christophe	MENTUY	06 64 92 11 90	christophe.mentuy@fr.thalesgroup.com
	David	TALLET	-	david.tallet@fr.thalesgroup.com